

AVIS N° 2024/03/07-02

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 07 mars 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par La Direction de la Recherche et de la Valorisation ;

Projet

« Congrès Annuel du Réseau C.U.R.I.E »

Après avoir entendu le rapport scientifique relatif au projet « Congrès Annuel du Réseau C.U.R.I.E » et s'être prononcés favorablement sur son contenu, les membres de la Commission de la Recherche approuvent la demande de subvention déposée par la Direction de la Recherche et de la Valorisation, son plan de financement prévisionnel ainsi que les demandes de financements sollicités dans le cadre de la réalisation du projet, tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents ou représentés : 34

Fait à Marseille, le 07 mars 2024,




Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Annexe demande de subvention portée par une unité de recherche :

demandes de subventions aux Collectivités territoriales

Commission de la Recherche du 07 mars 2024

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
DRV	AMU	PYNDIA Reeta, cheffe de projets évènementiels Réseau CURIE CHEHANNE Karine	<p>Congrès Annuel du Réseau CURIE</p> <p>Cette année le congrès mettra en avant tout un panel d'ateliers sur les métiers de la valorisation et les nouveaux outils tels que les Pôles Universitaires d'Innovation. Un focus sur la valorisation à Marseille sera fait à travers la présentation de ces acteurs de l'innovation que sont l'université, la SATT Sud Est, les incubateurs, etc.... Le Pôle Universitaire d'Innovation sera également mis à l'honneur avec sa labellisation en juillet 2023. Ce pôle a pour objectif la mise en œuvre et le pilotage d'une stratégie d'innovation au niveau du site et de ses différents acteurs et d'assurer une réelle dynamique autour de la structuration de l'écosystème de l'innovation. Le métier de valorisateur sera également mis en avant à travers plusieurs ateliers mais des thématiques comme les RGPB, les start up, les financements de l'innovation ou encore la science ouverte seront également abordés.</p> <p>Objectifs : Depuis plus de 20 ans, le congrès CURIE accueille 600 participants et se déroule pendant 3 jours avec un succès qui ne se dément pas, les participants étant toujours plus nombreux d'une année sur l'autre. Les maîtres mots du congrès sont information, formations, échanges et réseautage. Chaque année, un programme varié et de qualité est proposé aux congressistes incluant des sujets en lien avec l'actualité, le marché, l'environnement professionnel. Le congrès CURIE s'est aussi l'occasion de mettre en lumière un membre du réseau CURIE partenaire de l'édition, en l'occurrence l'université d'Aix-Marseille pour cette édition 2024. Les actions en matière d'innovation des acteurs du territoire sont ainsi mis en avant lors du congrès.</p> <p>Dates et lieu : 10 au 12 juin 2024 - Palais du Pharo - Marseille</p>	<p>Ville de Marseille Métropole Aix Marseille Provence</p>	<p>6000 8 000</p>	78 796	<p>Ville de Marseille (s) : 6 000 CD 13 (s) : 6 796 Région Sud PACA (s) : 8 000 Métropole (s) : 8 000 SATT (s) : 10 000 CISAM (a) : 10 000 DRV (a) : 10 000 AMIDEX (a) : 20 000</p>